

Cirey-lès-Nolay, canton de Nolay : — *Stèle funéraire* trouvée à la fin du XIX^e s., sur le finage communal, aujourd'hui déposée dans la cour des descendants de l'inventeur¹.

La Rochepot, canton de Nolay : — *Sept stèles* ont été exhumées aux environs de la « fontaine du Larrey », vers la fin du siècle dernier. Une photographie conservée de cinq d'entre elles permet de reconnaître des monuments funéraires plus ou moins endommagés ; l'une des stèles s'identifie à un monument conservé au musée de Saint-Germain-en-Laye². Le sort de toutes les autres stèles est inconnu.

Puligny, canton de Nolay : — *Fragment de stèle* trouvée à Blagny et figurant une divinité féminine, debout, tenant patère et corne d'abondance, aujourd'hui conservée à Blagny³.

Bessey-en-Chaume, canton de Bligny-sur-Ouche : — *Deux stèles*, dont l'une est très incomplète, trouvées à la « fontaine de Trie », lors du premier aménagement du captage de la source, sont aujourd'hui encastrées dans la façade d'une maison, à Bessey-en-Chaume ; — un fragment d'une troisième stèle, trouvé au même lieu lors du deuxième aménagement de la station de pompage, en 1938, est conservé par l'inventeur⁴.

Gilly-lès-Vougeot, canton de Nuits-Saint-Georges : — *Statuette* de la déesse Epona, assise sur une jument accompagnée d'un poulain, conservée à la ferme de La Bussière et identifiée récemment par M. Fromageot-Girardet⁵.

Créancey, canton de Pouilly-en-Auxois : — *Bas-relief* trouvé jadis au lieu-dit « la Tuffière », où l'on voyait une jument allaitant son poulain. Cette pierre, aujourd'hui perdue, constituait certainement un monument se rapportant au culte de la déesse Epona⁶. — Emile THEVENOT.

SUR UN CHAPITRE DE L'HISTOIRE DES VILLES. LES DÉBASTIONNEMENTS

A l'importante histoire des débastionnements — cette étape capitale de l'histoire des villes françaises au XIX^e s. —, nous nous sommes proposé d'apporter une contribution en étudiant le cas de Dijon, dont les vieux remparts et bastions furent démolis entre 1824 et 1897 et cédèrent la place à des voies et quartiers nouveaux⁷.

Nous voudrions résumer ici en quelques mots l'impression peu favorable que nous a donnée notre enquête au sujet de l'esprit et des vues

1. Cf. *Mém. de la Soc. d'arch. de Beaune*, 1941-1942, p. 30.

2. ESPÉRANDIEU, *Recueil...*, n° 2030, dont la provenance précise se trouve ainsi décelée.

3. Cf. *Mém. de la Soc. d'arch. de Beaune*, 1941-1942, p. 31.

4. Cf. *Mém. de la Comm. des antiquités de la Côte-d'Or*, procès-verbaux des séances de 1940 (comm. de A. Colombet).

5. Cf. *Mém. de la Soc. d'arch. de Beaune*, procès-verbaux des séances de 1944 (comm. de MM. Fromageot et Thevenot).

6. Cf. *ibid.* (comm. de E. Thevenot).

7. Nous avons, en juin et déc. 1944, lu à la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or les deux parties d'une étude d'ensemble qui sera publiée dans les mémoires de cette commission.

qui présidèrent à l'opération. Le débastionnement de Dijon était une œuvre inévitable, mais qui devait être créatrice et non seulement destructrice. Or l'on se contenta de détruire — de détruire aveuglément — sans rien créer ni de beau ni de largement utile.

Au temps du télégraphe, des chemins de fer, de la photographie, il n'était plus question d'entretenir les remparts, ces vestiges d'un autre âge. L'état d'esprit des contemporains rendait la chose impossible. Mais si la totalité ne pouvait être conservée, certaines parties pouvaient être sauvegardées : le cours Fleury, le bastion Saint-Nicolas, le grand-aide et le bastion de Saulx, la promenade du Roi de Rome, la partie occidentale du rempart Tivoli et, peut-être, le Château, avec le soutien de l'État. L'histoire, l'art y auraient trouvé leur compte et la salubrité publique également.

Car la ville était intéressée à la conservation d'une aussi vaste réserve d'air près du centre. Au début du XIX^e s. la vieille ville s'agglomérait sur 104 ha. 80 a. 17 ca. et les faubourgs sur 80 ha. Pour satisfaire aux besoins de 20.000 habitants elle disposait de 63 ha. 96 a. 11 ca. de promenades publiques et la ceinture verte de la zone fortifiée s'étalait sur 35 ha 79 a. 20 ca. En 1890, après le débastionnement, Dijon qui s'étendait sur 307 ha. et comptait 60.000 habitants ne disposait plus que de 55 ha. de promenades plantées en y comprenant les nouveaux boulevards.

Les remparts rasés, les réalisateurs du débastionnement avaient la possibilité de faire œuvre remarquable. Hélas ! Ils n'osèrent tracer que des boulevards sans originalité et sans hardiesse. Évidemment la circulation, encore hippomobile, était faible. Mais en 1658 il y avait 310 carrosses dans Paris et pourtant Le Nôtre traçait une avenue qui s'appelle les Champs-Élysées. Sans quitter leur ville n'avaient-ils pas sous les yeux le cours du Parc (63 m. de largeur), les allées de la Retraite (41 m.) et le cours Fleury (30 m.) ? Et puis, la voie étant tracée, ample, dégagée, il fallait l'ordonner en élévation, en proscrire les chantiers et les usines, imposer des servitudes esthétiques. Pour mesurer la médiocrité des projets réalisés, il suffit d'imaginer ce qu'auraient créés les réalisateurs du XVIII^e s. : les Martin de Noinville, Le Nôtre, Primard, Le Jolivet, s'ils avaient reçu la mission de débastionner Dijon.

Sur le plan idéal on se plaît donc à rêver d'un débastionnement qui, sauvegardant les portions intéressantes de la fortification, se serait inspiré des réalisations locales du XVIII^e s. Pour cela il aurait fallu travailler comme l'auraient fait les architectes d'alors s'ils s'étaient trouvés devant les mêmes problèmes. Mais le machinisme et l'esprit de spéculation avaient modifié les conditions de vie et des municipalités à courtes vues songeaient bien plus à équilibrer le budget communal sans création de charges financières nouvelles qu'à préparer les développements urbains sur des bases bien peu connues.

C'est à l'époque du développement industriel du siècle dernier que commença — le débastionnement en est le témoignage — la querelle des anciens et des modernes. On condamnait le Passé au nom du Présent mal compris. Or il faut bien admettre que le Présent continue le Passé. Ainsi que l'écrivait en 1935 Léandre Vaillat, « aménager, ce n'est pas tout

détruire pour refaire autre chose, c'est harmoniser ce qui est avec ce qui sera ».

Sera, au futur. Ce qui est une faute, c'est, en détruisant le passé, de ne voir que le présent le plus étroit et le plus borné, de ne pas songer à l'avenir, de ne pas préparer cet avenir. A Dijon, et sans doute ailleurs, les débastonneurs de 1860-1880 semblent ne pas avoir compris que le passé local laissait des leçons de modernité et des éléments d'avenir qui dépassaient leurs propres plans, étriqués et mesquins. Ils ont détruit sans nécessité des ensembles urbains largement tracés sans se demander si le Dijon de 1950 et le Dijon de l'an 2000 n'en auraient pas le plus grand besoin pour leur hygiène, leur beauté et leur renom. Il y a là une erreur grave et les esprits avertis d'aujourd'hui, même s'il faut tenir compte des conceptions administratives du XIX^e s., ne sauraient la pardonner entièrement aux municipalités de la fin du Second Empire et des débuts de la III^e République. — Roger GAUCHAT.

